

LE MAROC À L'HEURE DU TGV

Compte rendu de l'accueil en France d'une délégation de la Chambre des Conseillers du Maroc par le groupe interparlementaire France – Maroc

7 au 11 octobre 2012

Les membres du groupe d'amitié France-Maroc et son président, M. Christian CAMBON, ont reçu une **délégation de la Chambre des Conseillers du Maroc** du 7 au 11 octobre 2012.

Dans la perspective du **projet de ligne TGV entre Tanger et Casablanca** lancé le 29 septembre 2011 par Nicolas SARKOZY, président de la République et Mohamed VI, Roi du Maroc, la délégation marocaine souhaitait approfondir sa connaissance du **transport ferroviaire à grande vitesse**.

Les travaux ont débuté et l'inauguration est prévue en 2015.



Signature du contrat TGV par Mohammed VI, Roi du Maroc, et Nicolas Sarkozy, président de la République française, à Casablanca le 29 septembre 2011

I. La délégation

La **délégation** marocaine, **conduite** par **M. Abderrahim ATMOUN**, **président** du **groupe d'amitié Maroc-France** de la Chambre des Conseillers, était composée de sénateurs de toutes les sensibilités politiques de la Chambre Haute marocaine.

Délégation marocaine

- **M. Abderrahim ATMOUN**, président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers ;
- **M. Naji FEKHKHARI**, membre du Groupe Istiqlal pour l'Union et l'Égalitarisme ;
- **M. Taoufiq KAMIL**, membre du Groupe Rassemblement National des Indépendants ;
- **M. Driss MERROUN**, membre du Groupe Mouvement Populaire ;
- **Mme Zoubida BOUAYAD**, présidente du Groupe Socialiste ;
- **M. Abdellatif OUAMOU**, membre du Groupe Alliance Socialiste ;
- **M. Mohamed LACHGAR**, membre du Groupe Fédéral pour l'Union et la Démocratie.

II. Le programme

Outre des audiences avec MM. Bernard CAZENEUVE, ministre délégué aux Affaires européennes et Frédéric CUVILLIER, ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, la délégation a visité des installations ferroviaires à Paris et Lyon et s'est entretenue avec des responsables de la SNCF, chargés des infrastructures à grande vitesse, des gares (Paris - Gare de l'Est - Lyon Part-Dieu) et du matériel ferroviaire grande vitesse.

La délégation d'élus marocains avait une double préoccupation :

- placer le projet de ligne TGV Tanger-Casablanca dans la dynamique des grands chantiers d'infrastructures que met en œuvre le Maroc, depuis 1999, dans le cadre de la politique de modernisation économique et sociale engagée par Mohamed VI ;
- préparer la réforme territoriale au niveau régional actuellement en discussion au Maroc, la construction d'un équipement ferroviaire à grande vitesse nécessitant une définition des niveaux de décisions et de gestion.

Programme de la visite

DIMANCHE 7 OCTOBRE Arrivée de la délégation

LUNDI 8 OCTOBRE

- Accueil et visite du **Centre National des Opérations Ferroviaires (CNOF)**
- **Visite de la gare de l'Est**
- **Déjeuner** de travail sur les enjeux et impacts sociaux-économiques du TGV
- **Visite** du centre de formation des simulateurs de conduite du Francilien
- **Réception à l'Ambassade du Maroc** en France

MARDI 9 OCTOBRE

- Entretien avec **M. Bernard CAZENEUVE**, ministre délégué aux Affaires européennes
- Entretien avec **M. Frédéric CUVILLIER**, Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
- **Visite guidée** du Département « Arts de l'Islam » du Musée du Louvre
- **Déjeuner** à l'invitation du groupe d'amitié France-Maroc
- **Séance publique** : Salut en séance publique

MERCREDI 10 OCTOBRE

- Départ pour **Lyon**
- **Accueil** au Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL)
- **Visite** du PC Tram et des ateliers de maintenance
- **Visite** de la gare de Lyon Part-Dieu

JEUDI 11 OCTOBRE

Retour à Paris et départ de la délégation

III. Les visites de sites

• La délégation a visité le **Centre national des opérations ferroviaires (CNOF)** à la gare de l'Est. Le centre est chargé du suivi du trafic ferroviaire TGV sur l'ensemble de la France. Il assure la gestion des incidents ou accidents de circulation au sein de sa cellule de crise qui se réunit, si nécessaire, au CNOF.



La délégation marocaine accompagnée de M. Christian CAMBON et Mme Catherine MORIN-DESAILLY, sénateurs. Paris-Gare de l'Est

• Au **centre de simulation de conduite de la région Ile de France**, les membres de la délégation ont découvert le fonctionnement des postes de conduite des TGV et RER franciliens.

Le centre offre des formations de perfectionnement aux conducteurs des TGV et des rames de RER à la sortie de leur école de conduite. Il certifie leur compétence et assure le suivi de leur formation.

• A Paris **Gare de l'Est** et à **Lyon Part-Dieu**, la délégation a visité les installations ferroviaires : centre de circulation des trains et poste de sécurité. Elle s'est ensuite entretenue avec des responsables des deux gares concernant les aménagements des gares (implantation dans le tissu urbain, activités commerciales) et l'interconnexion entre réseau ferroviaire et transports locaux (métro, bus, tramway). Sur ce dernier point, la délégation a visité, à Lyon, les services du SYTRAL, autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération lyonnaise.



MM. Driss Merroun et Abderrahim Atmoun, conseillers, Hervé Marseille, sénateur, et Abdellatif Ouamou, conseiller – Ateliers des tramways au SYTRAL de Lyon

Au cours de ces visites, la délégation a pu mesurer l'expertise française dans le domaine du transport ferroviaire. Elle a, par ailleurs, souligné l'importance de la ligne TGV Casablanca-Tanger pour rapprocher ces grands pôles de développement et contribuer ainsi à l'aménagement du tissu économique local. L'enjeu est de faire en sorte que ce projet se traduise par un impact réel sur le développement local.

Le partenariat franco-marocain

La signature des contrats de construction de la LGV Tanger-Casablanca a été l'occasion de nouer :

- un partenariat technologique prévoyant un transfert du savoir-faire. Ainsi, un Institut des métiers ferroviaires où SNCF et ONCF seront partenaires sera opérationnel en 2014 ;
- un partenariat industriel entre les constructeurs marocains et français.

IV. Les entretiens politiques

La délégation marocaine a rencontré **MM. Bernard CAZENEUVE**, ministre délégué aux affaires européennes et **Frédéric CUVILLIER**, ministre délégué aux transports.

- **M. Bernard CAZENEUVE** a tout d'abord souligné l'importance et la force des liens entre le Maroc et la France, estimant que le Maroc est « *la pierre angulaire du dialogue euro-méditerranéen* ». Il a souligné à cet égard l'importance des liens privilégiés entre le Maroc et l'Union européenne marqués par le « statut avancé » du Maroc dans l'Union européenne.

Cette relation forte et historique trouve son prolongement dans les relations parlementaires. Ainsi, « la diplomatie parlementaire » trouve son sens dans la richesse des échanges entre le Maroc et la France. Elle renforce la coopération entre les deux pays.

En conclusion de ses propos et en élargissant le débat aux enjeux européens, M. CAZENEUVE a mis en exergue les **deux priorités du dialogue franco-marocain** :

- **la politique de voisinage** par laquelle les pays du Maghreb -et notamment le Maroc- ont toute leur place, en particulier face aux pays de l'Est européen ;

- **le caractère stratégique de la dimension euro-méditerranéenne** dans la relation franco-marocaine.

Enfin, M. CAZENEUVE a indiqué la confiance que la France avait dans la bonne gouvernance marocaine. Il a également **souligné** la part que le Maroc a pris dans le suivi des grands dossiers internationaux, tel que **le dialogue 5 + 5**.

- **M. Frédéric CUVILLIER**, ministre des Transports, a fait valoir l'importance du TGV dans l'aménagement d'un territoire : « *La logique de la grande vitesse nécessite de ne pas priver le territoire de liaisons régionales* ». Il a ainsi insisté sur l'intérêt qu'il y avait à trouver un juste équilibre entre la grande vitesse -sans multiplier les gares d'arrêt- et le maillage de transports pour accéder au TGV.

Il s'est félicité que le TGV puisse contribuer au renforcement des liens entre la France et le Maroc : « *Le TGV est source d'emploi et de tourisme. Cet échange entre nos deux pays pourra être équilibré au profit des deux pays* ». Il a ainsi constaté, de ce point de vue, l'importance de la zone d'aménagement de Tanger avec le port de Tanger Med.

De plus, le ministre a indiqué qu'il ne fallait pas, en matière ferroviaire, négliger des secteurs pour en privilégier d'autres ; pour lui, deux couples doivent fonctionner de pair : la grande vitesse-la desserte locale et les voyageurs-le fret.



M. Frédéric Cuvillier, ministre en charge des transports, MM. Jean-Pierre Chauveau et Christian Cambon, sénateurs

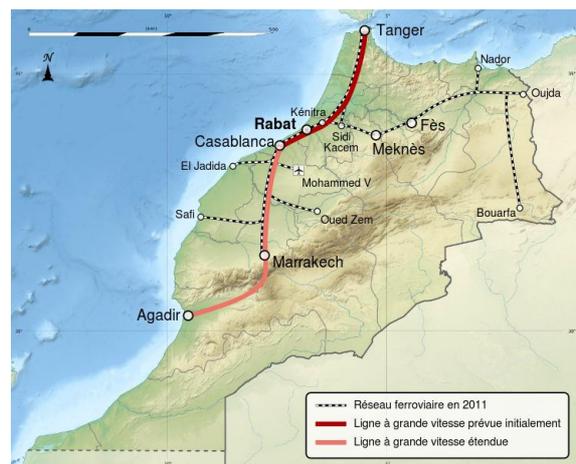
V. Le projet de ligne à grande vitesse Tanger-Casablanca

Le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Tanger-Kenitra-Casablanca est la première étape d'un plan d'équipement ferroviaire à grande vitesse élaboré en 2005 qui vise à doter le Maroc de 1 500 kilomètres de lignes ferroviaires à l'horizon 2025.

La réalisation de la ligne Tanger-Kenitra-Casablanca fait partie de la première phase du plan d'équipement 2005-2025 qui s'articule autour de **la construction de deux lignes** :

- **Casablanca-Oujda** (600 kms) dite « ligne maghrébine » ;

- **Tanger-Casablanca-Agadir** (900 kms) dite « ligne atlantique ». La ligne Tanger-Kenitra-Casablanca est le premier tronçon de cette ligne.



www.tgv.maroc.ma

A plus long terme, et avec le creusement du tunnel de Gibraltar, les études permettent d'envisager une liaison Rabat-Madrid (4 heures) et Rabat-Paris (8 heures).

Le TGV Tanger-Kenitra-Casablanca permettra de relier les deux pôles économiques que sont les « hubs » maritimes marocains, l'Atlantique et Casablanca et Tanger et la Méditerranée et leurs zones d'activités économiques.

Ce tronçon a été choisi comme axe prioritaire compte tenu du développement exceptionnel et des investissements importants dans cette région Nord du Maroc.

Les trafics attendus dépasseraient la capacité de la voie unique actuelle et ce, en raison de deux facteurs : la progression du trafic voyageurs et la croissance du trafic conteneurs, suite au développement de Tanger Med.

La LGV Tanger-Kenitra-Casablanca a un **coût** estimé de **1,8 milliards d'euros**. Les principaux financeurs sont l'État marocain et le fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). La France a, pour sa part, accordé un prêt de 625 millions d'euros. A ce jour, 55 % des fonds ont été levés.

Le Maroc a choisi des **rames « TGV duplex »** pouvant rouler à 320 km/h. Ce choix répond à 2 objectifs :

- **répondre à la montée en charge** du trafic (8 millions de voyageurs par an, soit 15 % du trafic voyageurs en 2015) ;
- **réduire les coûts d'exploitation** et ainsi limiter à 20 % l'augmentation du prix du billet Tanger-Casablanca en TGV par rapport au prix actuel. Le prix du billet devrait rester en-dessous de 14 euros. Actuellement ce prix est de 11 euros.

Les temps de trajet depuis Tanger		
Destinations	Temps actuel	TGV
Kénitra	3h05	0h40
Rabat	3h45	1h20
Casablanca	4h45	2h10

Le choix de la grande vitesse n'exclut pas pour autant le **maintien et le développement des liaisons classiques**. En effet depuis 2003, le Maroc s'est engagé dans la rénovation des lignes existantes et la réalisation de lignes classiques telle celle reliant Taourit à Nador. Le schéma directeur des lignes à grande vitesse adopté en 2006 s'accompagne donc d'une politique de maillage ferroviaire du territoire marocain.

Cette politique répond à l'essor de la demande en la matière : 14 millions de passagers en 2003 et 32 millions en 2010, soit une croissance annuelle de 12 %.

A terme, le Maroc attend de cette **nouvelle politique ferroviaire** :

- une réduction importante des **temps de parcours** ferroviaires dans le pays : 3 à 4 fois moins que les vitesses conventionnelles et 2 fois moins que les autoroutes ;
- un **trafic annuel de 133 millions de passagers** contre seulement 52 millions dans le cas du maintien des vitesses traditionnelles ;
- une **nette amélioration** de la **sécurité routière**, avec 550 tués et 6000 blessés évités par an grâce au trafic capté de la route.



Déjeuner au Sénat offert par le groupe d'amitié France-Maroc à la délégation marocaine

Le groupe d'amitié France-Maroc



M. Christian CAMBON
Président du groupe
Sénateur du Val-de-Marne (UMP)

Composition du groupe :

http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_598.html

Site internet du groupe :

<http://www.groupe-francemaroc.fr/>

Album photo de la visite :

https://skydrive.live.com/redir?resid=8F0AABBE192034CA!104&authkey=!AFpXj_XrZH3u1RM